

COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JANVIER 2018

Le 18 janvier 2018 le Conseil Municipal de la Commune de SERVES sur Rhône, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain LAFUMA, Maire,

Présents : MM. BIRRAUX, BOUTRY, FLORES, JOBLIN, LAFUMA, VERGET, Mmes DEFRANCE, GIACOMINO, MAILLOT, PUYOU, REICHART.

Madame Christelle DEFRANCE est élue secrétaire de séance.

Absents excusés : Madame ASCONE Nathalie, Monsieur Pascal DURUISSEAU

Absents : Monsieur Christophe DOMANGE

Pouvoirs : Madame ASCONE Nathalie donne pouvoir à Madame REICHART Myriam

Après lecture et approbation du compte-rendu de la séance du 30 novembre 2017, le Maire ouvre la séance :

AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION

2018-01 : Réactualisation de l'opération restructuration de l'Espace d'Animation Rural et Culturel

Réajustement du projet pour un montant total HT de 820 335.47€. Ce nouveau montant comprend l'ensemble des travaux permettant la construction du bâtiment, les différents aménagements extérieurs, les différentes études ainsi que le nouvel équipement intérieur.
Approbation à la majorité des Conseillers Municipaux présents.

2018-02 : Demande du fonds de concours à ARCHE AGGLO – Espace d'Animation Rural et Culturel

Demande auprès d'ARCHE AGGLO du fond de concours d'investissement d'un montant de 100 000€ pour l'opération restructuration et extension de l'Espace d'Animation rural et culturel.
Approbation à l'unanimité des conseillers municipaux présents

2018-03 : SDED - Renforcement souterrain

Renforcement du réseau en souterrain vers la salle des fêtes et la gare à p STADE.
Coût total du projet 39 417.27€ - Participation de la commune 7 883.45€
Approbation à la majorité des Conseillers Municipaux présents.

2018-04 : Concours bancaire – Choix de l'établissement bancaire

Afin de réaliser le financement de l'Espace d'Animation Rural et Culturel il convient de contracter un emprunt de 200 000€ pour une période de 15 ans. La Caisse d'Epargne a été retenue.
Approbation à la majorité des Conseillers Municipaux présents.

2018-05 :Crédit Relais– Choix de l'établissement bancaire

Il convient de contracter un crédit relais afin de payer la TVA relative à l'opération Espace d'Animation Rural et Culturel pour une période de 18 mois auprès de la Caisse d'Epargne.
Approbation à la majorité des Conseillers Municipaux présents.

Questions diverses

- Ecole de musique (mandatement d'office)
- Projet de lotissement : dépôt d'un permis d'aménager par DMN pour un lotissement de 20 maisons
- Rencontre diffusion alerte personnalisée
- Accessibilité : rencontre pour la mise en place de registre dans chaque bâtiment recevant du public.
- ENEDIS
- Travaux en cours : avancement des travaux de la salle d'animation rurale suivant planning
- Recensement militaire : Les jeunes filles et garçons nés en 2002 doivent se présenter en Mairie. Ils disposent d'un délai d'un mois à compter de la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans. Cette démarche permet :
 - L'inscription à la journée d'appel de préparation à la défense,
 - L'inscription aux examens et concours.
 - L'inscription sur les listes électorales dès leurs 18 ans.

Se munir du livret de famille et d'une pièce d'identité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30



Le Maire

Alain LAFUMA